

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE — **Pédagogie**: Inspecteur d'écoles. — A propos d'instruction publique, réponse à Wilfrid G., de la *Patrie*. — La patrie à l'école. — **Partie pratique**: Langue française. Cours élémentaire : Leçon XVI. — Dictée : Le tremblement de terre de 1663. — Ecole normale Laval : Concours de 1896-97 (à suivre). — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers** : Poésie : Novembre. — Crémazie. — Lecture en classe : L'été de la Saint-Martin. — Revue du mois. — La Bibliothèque canadienne-française. — Annonces.

Inspecteur d'écoles

M. J.-A. Chabot, ancien élève de l'École normale Laval et ancien instituteur, vient d'être nommé inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé. Il remplace M. Thomas Tremblay qui occupait cette charge depuis plus de quarante ans. M. Tremblay a joué un rôle très modeste mais des plus fructueux pour l'enseignement primaire. Le bien opéré par M. Tremblay durant sa carrière est incalculable. C'est avec regret que nous le voyons se retirer de la vie active. Nous lui souhaitons le repos, la paix et le bonheur que ses précieux services lui ont mérités.

Que M. Chabot veuille recevoir les félicitations sincères de l'*Enseignement primaire* à l'occasion de sa nomination. Une belle carrière s'ouvre devant lui. Nous lui souhaitons plein succès.

C.-J. M.

A propos d'instruction publique

(Cette lettre a été adressée au directeur de la *Patrie*.)

A. M. GODFROID LANGLOIS,
Rédacteur de la *Patrie*.

Cher confrère,

Permettez-moi de répondre quelques mots aux attaques injustes dont je suis la victime depuis quelques semaines, de la part d'un prétendu instituteur qui signe *Wilfrid* dans les colonnes de votre journal.

Mon exécuter est impayable. Dans sa première philippique, Wilfrid appelle l'*Enseignement primaire*, l'*École primaire*, et déclare qu'il n'a "jamais vu ce journal." Néanmoins, il affirme crânement "qu'il y aurait beaucoup à censurer dans cette petite revue pédagogique."

Un aveugle qui parle des couleurs !

Puis, après avoir associé mon nom à celui du R. P. Gonthier, dominicain, ce qui me va à merveille, Wilfrid se met en frais de me faire la leçon, parce que je veux améliorer notre système d'enseignement primaire au lieu de le détruire. Je ne ris pas, c'est en toutes lettres dans l'épître *numéro un* de notre censeur.

Le vaillant adversaire, qui n'ose pas donner son nom en entier, se fâche ensuite tout rouge et s'écrie : "le temps est proche où ce qui a été jugé et réglé au bénéfice des seules congrégations sera revu et modifié et sinon rasé et remplacé, n'en déplaît à M. Magnan."

Mais voyons, Wilfrid, êtes-vous fou ? quand me suis-je opposé à des modifications raisonnables ? Depuis quinze ans, tous mes loisirs ont été employés à travailler en faveur de l'amélioration de l'instruction populaire. Seulement, je n'ai jamais demandé, et je ne le demanderai jamais, de commettre des injustices à l'égard des instituteurs congréganistes, en faveur des instituteurs laïques. Je comprends mieux mon devoir que cela. Pour moi, il n'y a qu'un seul corps enseignant dans la province de Québec. Plusieurs de ses membres ont le bonheur d'être appelés à la vie religieuse, et le grand nombre doit exercer sa profession dans le monde. La première catégorie, à l'honneur de notre pays, trouve au sein des communautés ce qui est nécessaire à l'existence. Mais la deuxième, celle qui comprend les instituteurs laïques, est abandonnée à elle-même et vit dans un état voisin de la misère

C'est pour ces derniers, c'est pour mes confrères qui souffrent que je combats ferme et sans relâche depuis des années.

Et dans un temps où les instituteurs ont besoin de s'unir plus que jamais, il se trouve que l'un d'eux attaque inutilement et sans provocation aucune un confrère dont le seul crime, au dire de Wilfrid, est de demander à l'État de venir en aide à l'humble instituteur du peuple.

Voici les propres paroles de l'écrivain de la *Patrie* :

"Mais je ne ris pas. Chacun peut voir dans le numéro en question de l'*École primaire* que les cinq mesures infaillibles et seules nécessaires, suivant le rédacteur, se résument à des demandes d'argent sous forme de primes, allocations, subventions, etc., destinées uniquement à grossir le traitement de l'instituteur. Et c'est à peu près tout ce que M. Magnan voit de réformes à faire dans notre enseignement".

Il y a ici une erreur grave, les mesures que j'ai suggérées sont loin de se rapporter à la seule question d'argent.

Mais j'ai commencé par cette dernière, pour la raison que nos écoles primaires ne seront prospères qu'en autant qu'elles seront confiées à des personnes compétentes. Et il est clair que pour s'assurer les services de tels éducateurs il faut de l'argent,

Maintenant, comment qualifier la conduite de Wilfrid qui ose mettre son beau titre d'instituteur au bas d'un écrit où l'on reproche à un confrère de trop demander pour les siens ? Si ce monsieur est réellement un instituteur, il a le cœur bien mal placé, ou il ignore la condition précaire où se trouvent ses confrères de la campagne. Dans ce cas, il devrait se taire et laisser parler ceux qui connaissent les besoins de la famille enseignante.

Afin de rétablir les faits, nous allons mettre sous les yeux des lecteurs de la *Patrie* les mesures que nous avons suggérées dans l'*Enseignement primaire* du premier septembre dernier, et qui ont agacé M. Wilfrid :

Les voici :

"Le gouvernement, se rendant aux demandes qui lui ont été faites par le Conseil de l'Instruction publique, peut faire un bien incalculable :

1^o En accordant, tous les ans, une somme raisonnable qui serait distribuée en primes, par l'entremise du Conseil de l'Instruction publique, aux instituteurs et aux institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement; cet octroi fournirait aussi l'occasion de classer les titulaires des écoles d'après le nombre d'années consacrées à leur profession.

2^o En augmentant l'allocation que la Législature accorde au fonds de pensions des instituteurs.

3^o En élevant la subvention des écoles publiques qui est restée la même depuis vingt ans, bien que le nombre des écoles soit maintenant bien plus considérable qu'en 1874.

4^o En n'accordant un encouragement qu'aux municipalités qui paient convenablement leurs instituteurs et qui bâtissent, en lieu propice, des édifices conformes à leur destination.

5^o En fournissant au Conseil de l'Instruction publique les moyens de répandre les revues pédagogiques parmi les membres du corps enseignant, et de créer des cours d'enseignement pratique qui seraient donnés aux instituteurs et aux institutrices durant les vacances d'été.

"Il resterait encore à qui de droit à perfectionner les bureaux d'examineurs en ren-

dant leurs examens uniformes ; à s'opposer à ce que des laïques non brevetés enseignent ; enfin à instituer le *certificat d'études* qui couronnerait le cours primaire. Cette dernière innovation mettrait les autorités en mesure de savoir combien d'élèves sortant des écoles primaires ont étudié avec succès les différentes matières du programme officiel. »

Voilà ce que j'ai proposé !

Que l'on veuille bien remarquer que la mise en pratique de ces propositions obligerait les maîtres à donner des preuves tangibles de leurs aptitudes pédagogiques et forcerait les municipalités à s'occuper sérieusement des écoles de leur circonscription.

Wilfrid est d'avis que je ne vas pas assez loin. Libre à lui, je ne lui adresserai pas d'injures pour cela. Mais de son côté, qu'il ne cherche pas à me ridiculiser aux yeux de ses lecteurs, et ait assez de loyauté pour ne pas suspecter la sincérité de ma conduite.

J'aurais passé sous silence les attaques aussi inopportunes qu'injustes de mon confrère, si dans la *Patrie* du 30 octobre il ne revenait à la charge dans des termes qui me font un devoir de me défendre.

Dans son deuxième article, Wilfrid fait le faufaron et m'accuse, sans aucune preuve, de *lâcheté* et de *trahison*.

Ah ! par exemple, voilà du propre.

Je ne citerai pas les aménités du brave lutteur qui se cache derrière l'anonyme, car chacun a pu les lire dans la *Patrie*.

Ce qui met Wilfrid en fureur, c'est le passage suivant des propositions citées plus haut : " Il resterait à qui de droit à s'opposer à ce que des laïques non brevetés enseignent ".

Il conclut que j'invite " le clergé à exclure de l'enseignement quelques institutrices laïques sans brevet et passe sous licence tant de religieuses et de religieux qui sont dans le même cas ".

Donc je suis un *lâche* et un *traître* parce que je m'oppose à ce que les laïques non brevetés enseignent et que je n'invite pas les autorités à imposer le brevet de capacité aux instituteurs congréganistes. Wilfrid, je vous renvoie avec mépris les épithètes de *traître* et de *lâche* que vous avez l'audace de me décerner. Ces qualificatifs vous siéront mieux qu'à moi, je vous dirai pourquoi dans un instant.

En attendant, permettez-moi de vous dire que vous êtes un ignorant ou un naïf.

Vous êtes un ignorant, si vous ne savez pas que sur les 7770 instituteurs catholiques qui composent le corps enseignant primaire de notre province, 4,700 sont des laïques, et que sur ce nombre plus de mille titulaires enseignent sans avoir subi d'examen ou avoir suivi un cours dans une école normale. C'est contre cet abus que je me suis élevé ; je veux protéger ceux qui font de l'enseignement une carrière, contre les personnes qui entrent dans cet état sans vocation, *en attendant*. Et vous êtes un naïf, si connaissant ces chiffres, vous assimilez les instituteurs laïques non brevetés qui dirigent une classe, on ne sait comment et pourquoi, et vivent isolés, sans direction aucune, aux instituteurs congréganistes qui, bien que n'ayant pas tous des brevets, enseignent par vocation et sont soumis à une surveillance sérieuse. Si les parents ne sont pas contents des classes dirigées par les religieux ou les religieuses, qu'ils portent plainte au conseil de la communauté, qui forme une corporation responsable de ses membres. Enfin de compte, si les communautés ne veulent pas se rendre aux désirs légitimes des parents, ce qui arrive très rarement, eh ! bien, les pères de famille sont toujours libres de changer de maîtres.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de juger cette question à son mérite. Les congrégations étant soumises aux autorités diocésaines, c'est aux évêques à donner la direction en cette matière.

Tout récemment, la *Patrie* n'a-t-elle pas rendu hommage en ce sens à S. G. Mgr Bégin.

Avant de traiter le dernier point de mon travail, relevons encore une bourde que Wilfrid commet sans doute, faute de mieux savoir. Il dit, dans ce que je cite de lui plus haut " que j'invite le clergé à exclure de l'enseignement, etc.," mais votre correspondant ignore donc que le comité catholique est composé d'un nombre égale d'évêques et de laïques ? et par conséquent que je me suis adressé autant aux laïques qu'au clergé.

Voyez-vous, la mise en scène aurait manqué son effet, si on eût parlé d'une manière conforme à la vérité. .

J'arrive à l'accusation de traître et de lâche que mon adversaire invisible se piaît à porter contre moi.

Traître à mes confrères ! voilà un mensonge audacieux.

Traître à mes confrères ! quand depuis quinze ans les faibles talents et le peu de santé que la Providence a bien voulu me prêter ont été employés exclusivement au service de l'instruction populaire et à la défense du corps enseignant.

Traître à mes confrères ! quand je me suis fait un devoir d'assister à toutes les réunions pédagogiques, d'y prendre part, d'encourager les jeunes, de donner des espérances à ceux qui avaient vieilli dans l'enseignement et se voyaient menacer de la misère.

Traîtres à mes confrères ! quand je n'ai jamais perdu l'occasion, soit dans la grande presse ou dans les revues, soit dans des séances publiques de défendre les intérêts du pauvre instituteur laïque, au risque de recevoir des horions et de nuire à mes entreprises privées.

Traître ! Ah ! garder ce mot infamant pour vous, Wilfrid. Il vous va à merveille. Car, au lieu de donner la main à ceux de vos confrères qui s'exposent au feu de la mêlée, vous les frappez injustement et les accusez, sans l'ombre d'une raison, de trahison et de lâcheté.

Au lieu de vous ranger autour du drapeau commun, vous cherchez à semer la division dans le camp. Abandonnant les saines traditions des instituteurs canadiens-français, vous voulez les lancer dans un mouvement dangereux dont ils seront les premiers à souffrir. Voilà de la trahison !

Je suis un lâche, ajoutez-vous. Apprenez, monsieur Wilfrid, que ceci se décide à deux.

Un lâche, c'est celui qui se cache pour frapper ; un lâche, c'est celui qui veut discrediter un confrère d'armes au moment suprême de la bataille ; un lâche, c'est celui qui ne peut pardonner aux autres de ne pas partager toutes ses opinions, et les accable d'injures au lieu de leur donner des raisons.

Je ne veux pas de ce mot, je le retourne d'où il vient.

Si j'étais un lâche, je me contenterais de retirer mon salaire (qui, entre parenthèse, à l'air de faire songer Wilfrid), et de *me laisser vivre*. Non, bien que ce ne soit pas dans

mes intérêts personnels, j'en ai déjà fait la douloureuse expérience, je profite de ma position, qui est loin d'être une sinécure, pour lutter en faveur de ceux de mes confrères qui sont moins favorisés que moi.

Traître et lâche ! je repousse avec force ces deux appellations que l'on veut accoler à mon nom, le seul bien que je possède.

J'invite Wilfrid à venir répéter son accusation devant nos conférences pédagogiques. Là, si mon adversaire veut se découvrir la figure et décliner ses titres, je lui donnerai l'occasion de me frapper visière levée, et de m'accuser publiquement de *traître* et de *lâche*.

C.-J. MAGNAN.

La patrie à l'école

(Du *Moniteur des Instituteurs primaires*, de Tami-
nes, Belgique)

Quand nous signalions, il y a quelques années, la dangereuse lacune que présentaient nos programmes scolaires relativement à l'éducation civique à l'école, quand nous montrions la triste insuffisance des notions enseignées, quand nous signalions les dangers de cette insouciance coupable où se complaisaient les autorités et les instituteurs, on a paru faire fi de nos craintes, on a crié à la pusillanimité, à la puérilité ; on nous a presque bafoué. Des revues pédagogiques nous ont solennellement stigmatisé, nous qui voulions faire revivre l'idée de *patrie* dans l'esprit de nos enfants et de nos jeunes gens. Notre étroitesse d'esprit n'avait d'égal que notre conservatisme, nous étions imbu d'idées rétrogrades, nous étions un vil réactionnaire.

Nous voyions—pauvre aveugle que nous étions—des lueurs sinistres à l'horizon, alors que d'autres y voyaient le brillant soleil, rédempteur de l'Humanité ; nous entendions les grondements lugubres de l'orage, alors que d'autres percevaient clairement de délicieux chœurs d'anges chantant la paix universelle ! Nous étions aveugle et sourd. Les autres—les initiés—étaient toute science et toute vérité.

Aujourd'hui, on reconnaît que les yeux de l'aveugle étaient de bons yeux et que les oreilles du sourd étaient de bonnes oreilles.

Aujourd'hui, on agit enfin, on se hâte d'opposer une résistance énergique aux hordes malfaisantes dont les cris de guerre déchirent les airs ; on s'empresse de dresser une digue formidable devant la poussée démagogique ; on finit par où l'on aurait dû commencer.

Espérons qu'il ne sera pas trop tard.

Si les autorités et les instituteurs le veulent, il ne sera pas trop tard, car nous avons bien encore, sans doute, un peu de vieux sang belge qui coule dans nos veines ; nous n'avons pas — tant s'en faut — perdu toute notion de justice et d'équité pour nous jeter tête baissée dans l'anarchie.

Que dorénavant donc, un puissant souffle patriotique anime tout notre enseignement, qu'un drapeau tricolore flotte majestueusement dans nos classes à côté du buste du Roi, que notre école primaire soit l'école de la patrie.

Les esprits forts se gloseront de nous ; ils feront des gorges chaudes à notre adresse ; leurs quolibets nous harceleront ; leurs insultes essayeront de nous salir, soit. Le Christ a prédit le martyre et la mort violente à ses disciples. Les disciples ont souffert et sont morts pour la défense de leur maître et de sa doctrine.

Les instituteurs sont peut-être aussi les victimes désignées pour l'holocauste. De toute part on nous signale les cruautés inouïes des sires de la démagogie à l'adresse des membres du personnel enseignant. Ce n'est à coup sûr qu'un commencement, car ces Messieurs sont tenaces en leur rancune contre tout ce qui enseigne à l'enfance que la Patrie n'est pas un mythe. C'est là notre crime.

Eh bien ! pour ce crime, qu'importe la souffrance ! qu'importe la persécution ! Leurs foudres passeront au-dessus de nos têtes sans nous atteindre, et, sous le ciel rasséréné de l'avenir, l'humble maître d'école, soldat de la Patrie, marchera le front haut.

A. A.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

PAR C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XVI

Grammaire

Le nom. — (Suite)

NOMS COMMUNS ET NOMS PROPRES

Le maître s'assure si les élèves ont bien compris la leçon précédente. De nouveau il leur fait trouver plusieurs noms, soit de personnes, d'animaux, de choses. Et il leur fait répéter que " les mots qui servent à nommer les êtres sont des noms. "

Ensuite, il demande à un enfant comment il nomme l'objet qu'il a devant lui (disons un pupitre). L'élève répond : *un pupitre*. Ce mot est écrit au tableau. Chaque élève est appelé à répondre à la même question. Puis il est facile de faire comprendre aux enfants que le mot *pupitre* est un nom qui désigne des choses de même espèce. De même pour les mots *table, livre, cahier, crayon, enfant, cultivateur, ouvrier, chien, cheval*. Tous ces noms sont des NOMS COMMUNS, parce qu'ils peuvent désigner un être quelconque de la même espèce.

Le maître invite ensuite un autre élève à donner son nom. *Paul*, répond ce dernier. Ce mot est écrit au tableau. Même question aux autres élèves. Et les noms donnés sont inscrits au tableau à la suite du premier : *Pierre, Joseph, Charles, Ernest, etc.* Il est facile de faire saisir aux enfants que le mot *Paul* ne convient qu'à un élève ou qu'à quelques élèves dans la classe, tandis que le mot *enfant* convient à tous. Les mots qui ne servent à nommer qu'un être ou quelques êtres sont appelés NOMS PROPRES.

DEFINITION : — Le nom commun est celui qui peut désigner n'importe quelle personne, n'importe quel animal, n'importe quelle

chose d'une espèce : *soldat, écuréni, traî-neau.*

Le nom propre est celui qui ne peut désigner qu'un être ou quelques êtres : *Québec, Montréal, Trois-Rivières, France, Rome, Londres, Henri, Canada, etc.*

Les noms propres commencent toujours par une majuscule.

EXERCICE ORAL. — *Trouver 5 noms communs de personnes* : forgeron, ferblantier, écolier, marchand, curé, instituteur. — *Trouver 5 noms propres de personnes* : Caron, Plainondon, Philippe, Garneau, Faguy, Jean-Baptiste. — *Trouver 5 noms propres de villes ou de pays* : Chicoutimi, Lévis, États-Unis. Brésil, Chine.

DICTÉE. — *Personnages historiques.* Le Canada fut découvert par Jacques Cartier et fondé par Champlain. Lavolette, La Mère Marie de l'Incarnation, Mgr de Laval, le Père de Brébeuf, l'intendant Talon, Dollard, de Maisonneuve, Frontenac, d'Iberville, de la Salle, Joliet, Marquette, de La Vérendrye, Bienville, Montcalm et plusieurs autres illustrèrent les annales de la Nouvelle-France. Depuis 1759, Mgr Plessis, les deux Papi-neau, Bédard, Morin, Lafontaine, Taschereau, Blanchet, Viger, Bourdages, Parent, Garneau, Ferland, Casgrain, Crémazie, Chauveau et un grand nombre d'autres personnages ont mérité une place d'honneur dans l'histoire.

DEVOIRS A LA MAISON. — I. Mettre par écrit l'exercice oral. II. Copier la dictée au propre et souligner tous les *noms propres* d'un trait. III. Analyser la phrase suivante : *Jacques-Cartier découvrit le Canada.*

MODÈLE D'ANALYSE

Dans la phrase ci-dessus une seule proposition.

découvrit	verbe
Jacques-Cartier	sujet
le Canada	complément

Analyse grammaticale

Jacques Cartier	nom propre de personne, sujet du verbe découvrit.
découvrit	verbe qui a pour sujet Jacques Cartier.
le Canada	article qui dét. Canada. nom propre de chose, complément de découvrit.

Invention.

Faire une proposition avec chacun des noms qui suivent pris comme sujets : *voleur, poisson, or, fermier, commis, église, prêtre, argent.* Ex. : *Le voleur emporte les bijoux.* Le poisson nage dans l'eau. L'or est un métal précieux. Le fermier soigne les chevaux. Le commis vend les marchandises. L'église est la maison du bon Dieu. Le prêtre est l'ami des âmes. L'argent est nécessaire.

(à suivre.)

Dictée

(Pour l'Enseignement primaire)

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1663

Ce fut le mardi gras, le 5 février 1663, sur les cinq heures et demie du soir, au moment où l'on se préparait à se livrer aux *divertissements* du carnaval, que se produisit la première secousse. Le temps était calme et serein. Tout à coup on entendit dans le lointain un groinement sourd comme le roulement d'un grand nombre de voitures fortement chargées allant à grande vitesse sur des pavés. Au même instant, un choc d'une extrême violence se fit sentir, et dura près d'une demi-heure. Ce fut une *panique* générale; de tous côtés, on entendait mille bruits confus imitant le pétilllement du feu dans les greniers, le roulement du tonnerre; on aurait dit une *grêle de pierres* tombant sur les toits, ou le mugissement des vagues se brisant contre le rivage. Les portes s'ouvraient d'elles-mêmes; celles qui étaient ouvertes se refermaient. Les *meubles* se renversaient, le timbre des horloges sonnait, et les maisons, ébranlées et agitées comme des arbres lorsqu'il fait un grand vent, semblaient être sur le point de s'écrouler. Les clochers des églises se balançaient et les cloches sonnaient d'elles-mêmes. La frayeur s'était emparée même des animaux domestiques qui sortaient des maisons ou y entraient en poussant des cris et des hurlements lamentables.

(ALPHONSE GAGNON).

EXERCICES : *Ce fut ... que :* Dans cette phrase pour donner aux compléments circonstanciels plus d'importance, on les a mis en avant entre *ce fut* et *que*. L'ordre logique serait : *La première secousse se produisit le mardi gras, etc. — aux divertissements :* le pluriel est exigé par le sens : on se livre à plusieurs sortes de divertissements pendant le carnaval. — *produisit :* faites remarquer le radical de ce mot : *duire* (qui vient du latin *ducere*) mener, faire aller ; faites trouver d'autres verbes ayant ce radical : *conduire, induire, séduire, réduire.* — *Tout à coup :* on dit *tout à coup* dans le sens de *subitement, d'une manière inattendue ; tout d'un coup* veut dire en *une seule fois.* — *panique :* terreur subite qui s'empare de tout le monde sans que la cause soit connue. — *grêle de pierres :* on aurait dit non pas de la grêle en pierre, mais des pierres tombant comme la grêle. — *ouvriraient :* verbe *ouvrir*, ne pas le confondre avec le verbe *ouvrer* qui signifie *travailler, mettre en œuvre :* ouvrir du linge ; c'est dans ce sens qu'on dit *un jour ouvrable, un jour où l'on peut travailler.* Faites conjuguer les deux verbes qui ont des temps semblables ; attention au participe passé : *ouvert, ouvert* ; au passé dét. : *j'aurai, j'ouvris* ; futur simple : *j'ouvrerai, j'ouvrirai* ; temps composés : *j'ai ouvert, j'ai ouvert* ; ... etc. — *meubles :* donnez des mots de la même famille : *mouvoir, mobilier, mobile, motion, immeuble, immobilier, commotion, émotion, mouvement, etc.* ; tous ces mots rappellent l'idée de *mouvement*.

Étudiez les verbes de la dictée : indiquer la conjugaison (*er, ir, oir, re*), le mode, le temps, la personne, le sujet, les compléments (directs, indirects, circonstanciels) l'attribut pour le verbe *substantif*.

H. N.

NOTA : Dans le dernier numéro, nous avons fait une erreur en indiquant comme *compl. circ. de manière* l'expression *perchée au bord du nid*. Il faut dire que *perchée* est *compl. qualificatif de famille* ; et *au bord du nid*, *compl. circ. de lieu de l'adjectif perchée*.

H. N.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

(Élèves-instituteurs)

CONCOURS DE 1896-97

COURS ÉLÉMENTAIRE**Arithmétique**

(1er concours)

1° Un homme perd les $\frac{7}{8}$ de son argent ; il lui reste \$12.00 ; combien a-t-il perdu ?

2° Un homme vend deux maisons pour \$1200.00 chacune ; sur la première il gagne $\frac{1}{4}$ du prix coûtant, sur la deuxième il perd $\frac{1}{4}$ du prix coûtant ; combien a-t-il gagné ou perdu par cette opération ?

3° J'ai du velours qui me coûte \$8 la verge. Quel prix dois-je exiger pour pouvoir diminuer le prix demandé de $\frac{1}{4}$ et malgré cela faire un profit de $\frac{1}{4}$ du prix coûtant ?

4° Prouvez que le $\frac{1}{3}$ de 5 est égal aux $\frac{5}{3}$ de 1.

5° Un homme trouve une somme d'argent égale aux $\frac{2}{3}$ de ce qu'il a ; après cette trouvaille il a \$40 ; combien avait-il d'argent avant d'en trouver ?

Géographie

(1er concours)

1° Où sont situées les provinces du Canada et leurs capitales ?

2° Quelle est l'étendue de la Colombie Anglaise, la population d'Ontario, le climat du Manitoba, les divisions de l'Île du Prince-Edouard ?

3° Quels sont les deux extrémités des chemins de fer Pacifique, tercolonial, Lac Saint-Jean, Témiscouata, Québec-Central ?

4° Où sont situés le lac Simcoe, la baie Georgian, le détroit de Canso, le Mont Belœil, la rivière Saint-Jean, la presqu'île de Boothia, l'Île Gesu, Hamilton, l'isthme Chignecto ?

5° Produits et divisions politiques de la province de Québec.

Histoire sainte

(1er concours)

1° Que fit Dieu le premier, le deuxième et le sixième jour de la création ?

2° Racontez le premier voyage des enfants de Jacob en Egypte ?

3° Vers quel temps vivait Job ?

4° Qui fut sacré Grand-Prêtre par Moïse ?

5° Racontez le passage de la mer Rouge.

6° Comment s'appelait la ville que les descendants de Noé voulurent bâtir avant de se disperser ?

7° De qui Moïse était-il le fils ?

8° A quel âge mourut Abraham ?

9° Comment périt Sodome et Gomorrhe ?

10° Racontez le premier songe de Joseph.

Physique

(1er concours)

1° Qu'est-ce que l'éther, et quelle est sa fonction ?

2° Qu'appelle-t-on porosité, et donnez-en un exemple ?

3° Décrivez la machine d'Atwood, et quelle est sa fonction ?

4° Donnez les lois de la chute des corps. Quelle est la valeur de G .

5° Qu'est-ce que la pendule, quelle est sa longueur à Québec, et quel est son usage ?

COURS MODÈLE

Arithmétique

(1er concours)

1° Un homme achète de la soie à \$4 et demande un prix tel qu'après avoir déduit 50%, il fait une perte de 25% ; quel prix a-t-il demandé ?

2° Un homme vend 2 maisons pour \$3000 chaque ; sur la 1ère il gagne $33\frac{1}{3}\%$ et sur la 2ème il perd $33\frac{1}{3}\%$; a-t-il gagné ou perdu, et combien ?

3° Un homme laissa \$7560 à sa femme, ce qui était $62\frac{1}{2}\%$ de ce qu'il donna à ses enfants. La somme laissée à sa femme et à ses fils égale 80 % de ce qu'il possédait. Combien possédait-il ?

4° Un marchand vend en détail à 30% de profit et en gros à 12% de déduction sur le prix de détail. Combien % de profit fait-il lorsqu'il vend en gros ?

5° J'envoie à un marchand \$8400 avec instruction d'acheter du coton à $2\frac{1}{2}$ cts la

livre. Après avoir déduit sa commission à 5%, combien de livres de coton doit-il m'envoyer ?

Histoire de France

(1er concours)

1° Contre quels peuples Charlemagne combattit-il ? Quel fut le but de toutes ses guerres ? Racontez son expédition contre les Saxons ? Donnez la date de chacun de ces faits ?

2° Dites ce qu'était la trêve de Dieu, à quelle occasion fut-elle faite, en quelle année, sous quel règne ?

3° Dans quel but furent établies les communes, sous quel règne, en quelle année, quelle en était la composition ?

4° Racontez la troisième croisade avec date, villes prises ; prédicateur, commandants, année.

5° Racontez la première croisade de saint Louis, avec dates, villes prises, résultat.

6° Expliquez ce que c'était que les vèpres siciliennes, date, cause.

COURS ÉLÉMENTAIRE, MODÈLE ET ACADÉMIQUE

ÉLÈVES RÉUNIS

Droit civique

(1er concours)

1° Comment est composée l'organisation gouvernementale du Canada ?

2° Indiquez la composition du pouvoir législatif provincial.

3° Qui nomme, 1° le Gouverneur ; 2° le Lieutenant-gouverneur ?

4° Comment est composé le sénat par provinces ?

5° Comment est répartie la représentation des provinces à la Chambre des Communes ? sur quelle base cette répartition est-elle faite ?

(à suivre).

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

1° 7 points et 7 points, combien de points ? Combien de fois 7 p. en 14 p. ? 2 fois 7 ?

2° 14 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 21 p. ? 3 fois 7 ?

3° 21 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 28 p. ? 4 fois 7 ?

4° 28 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 35 p. ? 5 fois 7 ?

5° 35 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 42 p. ? 6 fois 7 ?

6° Comptez de 7 en 7 jusqu'à 42.

7° Comptez à rebours de 7 en 7 de 42 à zéro.

8° Comptez de 7 en 7 de 1 à 43. A rebours de 7 en 7 de 43 à 1.

9° Comptez de 7 en 7 de 2 à 44. A rebours de 7 en 7 de 44 à 2.

10° Comptez de 7 en 7 de 3 à 45. A rebours de 7 en 7 de 45 à 3.

11° Comptez de 7 en 7 de 4 à 46. A rebours de 7 en 7 de 46 à 4.

12° Comptez de 7 en 7 de 5 à 47. A rebours de 7 en 7 de 47 à 5.

13° Comptez de 7 en 7 de 6 à 48. A rebours de 7 en 7 de 48 à 6.

Un marchand de fruits a reçu 3 caisses d'oranges. Dans la 1ère, il y a 124 oranges ; dans la 2e, il y en a 32 de plus que dans la 1ère ; dans la 3e, il y en a 12 de moins que dans la 2e. Combien ce marchand a-t-il d'oranges à vendre ?

Solution :

Dans la 1ère caisse 124 ; dans la 2e caisse $124 + 32 = 156$; dans la 3e caisse $156 - 12 = 144$.

$$124 + 156 + 144 = 424. \text{—Rég.}$$

Un boucher a acheté 4 bœufs ; l'un pèse 1382 livres ; le 2e pèse 55 livres de moins que le premier ; le 3e pèse 64 livres de plus que le 2e ; le 4e pèse 27 livres de plus que le 1er. Combien ce boucher a-t-il de livres de viande à vendre ?

Solution :

Le 1er pèse 1382 livres ; le 2e, $1382 - 55 = 1327$ livres ; le 3e, $1327 + 64 = 1391$; le 4e, $1382 + 27 = 1409$.

$$1382 + 1327 + 1391 + 1409 = 5509. \text{—Rég.}$$

Une caisse pleine de savon pèse 297 livres, la caisse vide pèse 62 livres. Quel est le poids du savon ? Rég. 235.

Six frères reçoivent chacun \$2785 sur un héritage après avoir payé une dette de \$3494. Quelle était la valeur de l'héritage ?

Solution :

$$(2785 \times 6) + 3494 = 20204. = \text{Rég.}$$

FRACTIONS

Questions et problèmes divers

46° Si la $\frac{1}{2}$ d'une verge de velours coûte \$3, ç. se coûtera l'autre $\frac{1}{2}$? \$3. Que coûtera la verge ? 2 fois \$3 = 6.

47° Si les $\frac{2}{3}$ d'une verge de coton coûtent 10 cts, que coûtera $\frac{1}{3}$? $\frac{1}{3}$ coûtera le $\frac{1}{2}$ de ce que coûte $\frac{2}{3}$, c'est-à-dire $\frac{1}{2} \cdot 10 = 5$ cts. Que coûteront $\frac{3}{4}$ ou la verge ? 3 fois 5 cts = 15 cts.

48° Un homme perd le $\frac{1}{4}$ de son argent ; il lui reste alors \$24 ; combien a-t-il perdu ? Dans son argent il y avait $\frac{3}{4}$; s'il a perdu $\frac{1}{4}$ il lui reste $\frac{3}{4} - \frac{1}{4} = \frac{2}{4}$; comme il lui reste \$24, il s'en suit que les $\frac{2}{4}$ de son argent = 24, donc $\frac{1}{4}$, ce qu'il a perdu, le $\frac{1}{2}$ de $\frac{2}{4}$ égalera le $\frac{1}{2}$ de 24 = $2 \cdot 4 = 8$ \$. Combien avait-il avant d'en avoir perdu ? $4 \times 8 = 32$.

49° Un voyageur fait les $\frac{2}{3}$ de son voyage en 24 heures ; combien d'heures lui faudra-t-il pour faire le reste du trajet ? Dans le voyage il y a $\frac{2}{3}$, il en a fait $\frac{2}{3}$, il lui reste donc $\frac{2}{3} - \frac{2}{3} = \frac{1}{3}$ à faire. Pour parcourir $\frac{2}{3}$ il a pris 24 heures ; pour parcourir $\frac{1}{3}$ qui est le $\frac{1}{2}$ de $\frac{2}{3}$ il prendra le $\frac{1}{2}$ de 24 heures = $2 \cdot 4 = 6$ heures. Combien d'heures aura-t-il mises à faire tout le voyage ? 5 fois 6 = 30.

PERCENTAGE

11° Un cheval me coûte \$200. En le vendant je demande un prix que je diminue ensuite de 40% ; cependant mon profit est de 20% du prix coûtant. Combien ai-je demandé pour le cheval ?

Solution :

$200 + .20$ de $200 = \$240$, prix de vente.

\$240 le prix de vente est 40% de moins que le prix demandé ; il est donc égal à 60% du prix demandé. $240 \div 60 = \$400$.—Rép.

Autre solution :

Supposons que le prix demandé soit \$1.

Je diminue ce prix de 40%, dans ce cas 40% = 40 cts.

Le prix de vente = $\$1 - 40 = 60$ cts, prix de vente.

Mais 60 cts représentent ce que le cheval m'a coûté, plus 20% de gain ; donc 60 cts = 120% du prix coûtant.

$.60 \div 1.20 = .50$, prix coûtant d'un cheval pour lequel je demanderais \$1.

$200 \div .50 = \$400$.—Rép.

12° J'envoie à mon agent à la Nouvelle-Orléans \$8400 avec instructions d'acheter du coton brut à $2\frac{1}{2}$ cts la livre après avoir déduit sa commission à 5%. Combien de tonnes de coton devrai-je recevoir ?

Solution :

L'agent n'a pas droit à une commission sur la partie de cette somme qu'il garde pour lui. En d'autres termes il n'a pas droit à une commission sur sa commission. Il n'a droit à une commission que sur la somme dépensée à acheter du coton.

Sur chaque \$1.05 reçue il dépense \$1 à acheter du coton et garde pour lui .05. Pour savoir combien il dépense à acheter du coton il faut savoir combien de fois \$8400 contiendront 1.05. $\$8400 \div 1.05 = \8000 fois. Donc il dépense \$8000 à acheter du coton à $2\frac{1}{2}$ cts la livre. $\$8000 \div .02\frac{1}{2} = 320000$ livres.

$320,000 \div 2000 = 160$ tonnes.—Rép.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

C. exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

4° La somme de deux nombres est 79 ; si le plus grand est divisé par le plus petit le quotient sera 3 et le reste 7. Quels sont les nombres ? Rép. 61 et 18.

Solution :

Soit x le plus grand ; alors $79-x$ le plus petit ;

Dans toute division on a $\frac{\text{Dividende}-\text{Reste}}{\text{Diviseur}}=\text{Quotient}$.

Puisque dans ce problème le dividende est x , le reste 7, le diviseur $79-x$ et le quotient 3 on a :

$$\frac{x-7}{79-x}=3$$

Multipliant toute l'équation par $79-x$ on a :

$$x-7=237-3x$$

$$x+3x=237+7$$

$$4x=244$$

$$x=61.-\text{Rép.}$$

$$79+x=79-61=18.-\text{Rép.}$$

Autre solution :

Soit x le plus petit nombre

Alors $3x+7$ le plus grand

$$\text{et } x+3x+7=79$$

$$4x=79-7=72$$

$$x=\frac{72}{4}=18.-\text{Rép.}$$

$$3x+7=3 \times 18+7=61.-\text{Rép.}$$

5° La somme de deux nombres est 120 ; si le plus grand est divisé par le plus petit le quotient sera 6 et le reste 8. Quels sont les nombres ? Rép. 104 et 16.

6° La somme de deux nombres est 149 ; si le plus grand est divisé par le plus petit, le quotient sera 5 et le reste 5. Quels sont les nombres ? Rép. 125 et 24.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Dites aux élèves :

Write something about :

1. A shoemaker. **R.** A shoemaker makes shoes.
2. A tailor. **R.** A tailor makes coats, vests and trousers.
3. A dressmaker. **R.** A dressmaker makes clothes for women and girls.
4. A hatter. **R.** A hatter makes hats.
5. A tanner. **R.** A tanner makes leather.
6. A baker. **R.** A baker makes bread.

Dites aux élèves :

Write something about :

1. Shoemakers. **R.** Shoemakers make shoes.
2. Tailors. **R.** Tailors make coats, vests and trousers.
3. Dressmakers. **R.** Dressmakers make clothes for women and girls.
4. Hatters. **R.** Hatters make hats.
5. Tanners. **R.** Tanners make leather.
6. Bakers. **R.** Bakers make bread.
7. Horses. **R.** Horses run.
8. Dogs. **R.** Dogs bark.
9. Fishes. **R.** Fishes swim.
10. Birds. **R.** Birds fly.
11. Your desk. **R.** My desk is made of wood.
12. The window. **R.** The window is made of wood and glass.
13. The stove. **R.** The stove is made of iron.
14. Your ink-bottle. **R.** My ink-bottle has ink in it.

DICTÉE MODÈLE

THE WOLF AND THE GOAT

A Wolf saw a goat feeding at the top of a steep precipice, where he could not reach her. "My dear friend," said the wolf, "be careful! I am afraid you will fall and break your neck. Do come down to the meadow, where the grass is fresh and green."

"Are you very hungry?" said the Goat. "And is it your dinner-time? and would you like to eat me? I think I will not go down to the meadow to-day, thank you."

And she capered about on the edge of the rock, still looking down at the greedy Wolf.

Dictez les questions suivantes; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses.

1. What is the title of this fable? *The wolf and the goat.*
2. Where was a goat feeding? *She was feeding at the top of a steep precipice.*
3. Who saw the goat feeding at the top of the precipice? *A wolf saw her feeding at the top of the precipice.*
4. Could the wolf reach her? *No, he could not reach her.*
5. What did he call her? *He called her his dear friend.*
6. What did he ask her to do? *He asked her to come down to the meadow.*
7. What reason did he give for inviting her down? *The reason he gave was that he was afraid she would break her neck and besides that the grass in the meadow was fresh and green.*
8. What did the goat reply? *She asked him if he was very hungry, if it was his dinner-time, if he would like to eat her; finally she thanked him and told him she thought she would not go down to the meadow that day.*
9. What did the goat do after giving the Wolf this answer? *She capered about on the edge of the rock, still looking down at the greedy Wolf.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

Dr

Balance de Vérification

Cr

De la 9e Série d'opérations. — Numéro du 15 octobre 1896.

DIFFÉRENCES.		TOTAUX.		DÉSIGNATION.	TOTAUX.		DIFFÉRENCES.	
				<i>Nom de l'élève.</i>	5040			5040
3413	25	3654	25	Caisse.	241			
		2465		Marchandises (non vendues \$250)	2475	50	10	50
88	75	263	75	E. Vincent.	175			
102	50	152	50	Jos. Thomas.	50			
350		581	25	Geo. Ross.	231	25		
		143	75	E. Neal.	143	75		
1080		1080		J. Matthew.				
16		16		Frais généraux.				
5050	50	8356	50		8356	50	5050	50

(Nous publierons dans le prochain numéro une série de questions sur les résultats des comptes énumérés dans la Balance de Vérification de la 9e série d'opérations).

J. AHERN.

POESIE

NOVEMBRE

Novembre étend sur nos campagnes,
 Son manteau chargé de frimas,
 Et sur le flanc de nos montagnes,
 L'orme blanchit sous le verglas.
 Soyez sérieuses, jeunes filles,
 Ce mois vous dit où vous courez ;
 Regardez ces vertes charmilles,
 Elles passent... vous passerez !
 A grains serrés tombe la neige,
 Au loin siffle le vent du nord ;
 Voyez là-bas, un long cortège
 Chemine vers le champ de mort :
 Vieillards qui marchez vers la tombe,
 Courbés sur vos bâtons ferrés,
 Recueillez-vous ; la feuille tombe,
 Le gazon meurt et vous mourrez.

FAGHER DE SAINT-MAURICE.

Crémazie

(De la *Bibliothèque Canadienne-française*).

“ Qui pense à l'inconnu qui
 sous la terre dort ? ”

Le deux du présent mois au soir, je relisais, les larmes aux yeux, l'immortel pièce de notre grand poète, *Les Morts*.

En arrivant à cet endroit du morceau :

“ Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
 Expira sans entendre une parole amie ;
 Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
 Personne ne viendra donner une prière,
 L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
 Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ? ”

— Je fis une pose et me transportai en imagination dans ce cimetière du Havre où Crémazie repose obscurément depuis 1879. Avec des efforts patriotiques, je retrouvai le tertre oublié qui recouvre les restes de notre illustre compatriote. Je m'agenouillai sur la tombe du barde canadien-français et passai là une heure de délicieuse tristesse. Revenu de ma rêverie, je terminai la lecture du chef-d'œuvre et réfléchis longtemps à l'ingratitude qui est réservée à ceux qui ne nourrissent dans leur cœur qu'un seul amour, après celui de Dieu et de la famille, l'amour de la patrie.

Pauvre Crémazie ! qui a aimé plus que lui ces rives du St-Laurent qui ne lui ont pas même donné l'aumône d'un tombeau ? Qui a chanté

avec plus d'ardeur, de talent et d'âme les gloires du Canada-français qui semble ne plus se souvenir de celui qui fut le véritable auteur du réveil patriotique de 1860 ?

Crémazie naquit en 1822. Il avait donc 18 ans lorsque l'acte d'Union fut imposé au Bas-Canada. A cette époque, l'élément canadien-français entretenait des craintes sérieuses sur son avenir. Lafontaine, Viger, Taché, Morin et Parent parvinrent à se faire élire au nouveau Parlement. Les deux derniers furent les initiateurs du mouvement littéraire et patriotique qui s'étendit de 1840 à 1867. En 1845, F.-X. Garneau publiait le premier volume de son *Histoire du Canada*, et un peu plus tard, l'abbé Ferland commençait son *Cours d'histoire du Canada*, qui à un grand mérite littéraire joint les vraies qualités du genre historique.

Fréchette, Fiset, Sulte et Lemay recueillaient leurs premiers lauriers ; de Gaspé, de Boucherville, Bourassa, Gérin-Lajoie mettaient une dernière main à leurs romans canadiens. M.M. Faillon, Tanguay, Laverdière, Bibaud et plusieurs autres évoquaient un passé encore peu éloigné, mais presque oublié.

Ce fut la grande époque. De ce jour, les descendants des fondateurs du Canada s'appelleront Canadiens-français, car les colons anglais, à partir de l'Union, prennent le titre de Canadiens. Ce courant patriotique était raisonné. Lafontaine, comme chef politique, en avait la haute direction. Nos deux historiens le suivirent, et les journalistes du temps, ayant à leur tête Etienne Parent, firent vibrer de toute la force de leur talent la corde nationale. Les évêques, dans leurs mandements, recommandaient la colonisation des immenses forêts du Bas-Canada et encourageaient l'intrusion populaire.

Les chefs politiques, les écrivains, l'épiscopat, le clergé et le peuple, tous se donnèrent la main, et résolurent de triompher des embûches que la nouvelle constitution dressait sur leur chemin.

Une cause aussi belle et une union aussi parfaite étaient bien propres à enflammer l'imagination ardente et mesurée d'Octave Crémazie. A l'occasion de la visite du navire français à Québec, la *Capricieuse*, en 1855, le premier vaisseau qui nous vint du beau pays de France depuis 1759, Crémazie lança aux quatre coins du Canada les premières notes de son hymne à la patrie canadienne-française. Puis, successivement, il publia ces belles et touchantes pièces de vers que chacun connaît : *Le vieux soldat*, *Le chant du vieux soldat*, *Le drapeau de Carillon*, etc.

Dans la prose, M. Chauveau et l'abbé Casgrain jouaient un rôle identique. Dans la politique, le mouvement national suivait la même marche. Lafontaine et Morin, soutenus par les publicistes, le clergé et le peuple, renversaient tous les obstacles et obtenaient une complète et entière justice en faveur de leurs compatriotes qui avaient été si manifestement maltraités par l'acte d'union.

Encore une fois, je le répète, ce fut la grande époque. Il importe, aujourd'hui, de mettre sous les yeux de la jeunesse, ces fortes pages que nos athlètes ont écrites de leurs mains puissantes.

Crémazie est la plus sympathique figure de cette période brillante et féconde qui suivit la rébellion de 1837-38 et s'arrêta à la Confédération. Il n'est donc que juste de rappeler son nom à la mémoire de la jeune génération.

“ Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort, ”

le malheureux poète québécois dort loin des siens, depuis dix-sept ans. Parmi les nombreux Canadiens qui traversent l'Océan, chaque année, combien songent à Crémazie? Quel est celui qui, “ du souvenir ressuscitant la flamme, ” donne

“ Une fleur à la tombe, une prière à l'âme, Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts ” ?

Nous espérons qu'un jour les restes de Crémazie seront ramenés sur les bords du Saint-Laurent. Leur place est à côté de celle de Garneau, au cimetière Belmont, sur l'historique chemin de Sainte-Foye. Ce jour sera celui de la réparation nationale.

En attendant, demeure en paix, illustre patriote, dans ce coin de terre que la vieille France t'a prêté. Et quand l'Atlantique vient battre la plage qui te recouvre, prête l'oreille. A travers les plaintes des vagues tu reconnaîtras des voix jeunes et vigoureuses qui te parlent de la patrie absente, et qui te disent que ton souvenir vit toujours dans les cœurs canadiens-français.

C.-J. MAGNAN.

L'été de la Saint-Martin

La matinée était triste et sombre. Saint Martin faisait une promenade à cheval, à travers la neige qui tourbillonnait en épais flocons. Il était engagé dans la profondeur d'une forêt, quand, tout à coup, du milieu de la neige une forme humaine se dressa devant lui.

— Qui que tu sois, dit le soldat, parle, que me veux-tu ?

— J'ai faim, murmura un être chétif, à peine couvert de misérables haillons.

— Tu as faim ! prend et mange, dit le cavalier en détachant de la selle le lourd bissac. Tu as soif aussi, sans doute ! Bois une rasade de cet hydromel qui te réchauffera.

Le malheureux mangea et but avidement ; puis, au moment où le jeune soldat s'appretait à partir, il tendit d'erechef les mains vers lui, d'un air suppliant.

— Que me veux-tu encore ?

— J'ai froid.

Le voyageur regarda le pauvre, prit son manteau doublé de fourrures et, tirant sa courte épée, il fendit en deux le chaud vêtement et tendit au mendiant la plus large moitié.

— Tiens, dit-il, je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A ce nom divin, la nature tressaillit et les nuées grisâtres s'entr'ouvrirent brusquement pour faire place au plus radieux soleil qui ait jamais illuminé un jour d'été.

— Seigneur Dieu, s'écria le soldat, est-ce un rêve ?

— Martin, lui répond une voix qui semblait descendre du ciel, parce que tu t'es montré miséricordieux pour le dernier des miens, j'ai voulu te donner un avant-goût des joies du paradis : “ Il y aura dans l'autre vie un printemps continu pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres ici-bas. ”

Telle fut, dit la légende, l'origine de l'été de la Saint-Martin. Donnons aux pauvres et le ciel sera pour nous toujours serein.

CARILLON.

Revue du mois

Les grandes fêtes du 14e centenaire du baptême de Clovis à Reims ont été très belles. Jeudi, le 9 octobre dernier, c'est S. G. Mgr Bégin qui a prononcé le sermon dans l'église de Saint-Rémi. Les journaux de France font les plus grands éloges du discours du prélat canadien-français. Mgr l'archevêque de Cyrène a développé admirablement ce sujet : “ Le rôle de la France dans l'organisation chrétienne de la Société. ” En terminant, Mgr l'Administrateur a parlé avec émotion de la colonisation du Canada par la France. L'action des Cartier, Champlain, Brébeuf, Lalemant, Laval, la Mère Marie de l'Incarnation, etc., a été crayonnée de main de maître. La grâce qui a découlé du baptistère de Reims a pénétré le Canada-français qui grâce à elle, est encore catholique et catholiquement pratiquant. “ Nous sommes en Amérique plus

“ de deux millions pour dire à la France d’Europe que là-bas vit une autre France unie à vous d’esprit et de cœur, fière de toutes vos gloires, heureuse de tous vos triomphes.”

En Europe, le grand événement politique du mois dernier a été la visite de l’empereur de Russie à Paris. La France a fait à Nicolas II une réception qui enrage l’Allemagne, ennuie profondément l’Autriche et l’Italie, et rend l’Angleterre tout à fait songeuse.

Le congrès anti-maçonnique qui vient d’avoir lieu à Trente a remporté un plein succès. On y a décidé de combattre énergiquement la secte redoutable des francs-maçons. Un autre congrès aura lieu en Espagne dans deux ans.

La paix est conclue entre les Etats-Unis et l’Angleterre au sujet du Vénézuéla.

Aux élections présidentielles qui ont eu lieu aux Etats-Unis le 3 du courant, les républicains ont été victorieux.

Des nouvelles de San Paulo, Brésil, annoncent que les Canadiens-français qui viennent d’arriver dans ce pays sont grandement déçus ; on les aurait tout simplement trompés.

On est à construire près de Stettin, Allemagne, pour la ligne transatlantique de Hambourg, un navire qui sera le plus grand parmi ceux qui traversent aujourd’hui l’Atlantique ; il aura 600 pieds de longueur à la flottaison, ses machines développeront 27,000 chevaux, et on compte qu’il aura une vitesse moyenne de 22 nœuds.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l’avenir s’adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s’en procurer. Je l’ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l’argent.

J.-B. CLOUTIER.

Leçons d’Anglais d’après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. AHERN, professeur d’anglais à l’Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s’adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 5 cts.

“ La Bibliothèque Canadienne-française ”

Le numéro de novembre de cette revue vient de paraître. En voici le sommaire :

“ Crémazie. C. - J. Magnan. — Novembre, Faucher de St-Maurice. — Ozanam, (suite), Villefranche — L’été de la Saint-Martin, Carillon. — Beaux Arts, architecture : Le Temple de la Victoire, ordre ionique (gravure). — La tête de mort, Vicomte Walsh. — Une belle et fière parole à méditer, Vaillant. — La charité : musique et parole. — La prière en famille, Mgr Gaume. — Revue du mois. — Récréation. — Pensée du mois.”

Comme on le voit, la matière à lire est assez variée pour satisfaire tous les goûts. Nous prions instamment le public d’encourager cette revue. Le prix de l’abonnement est si modique, 25cts par année. Adresse : boîte 6, B. P., faubourg St-Jean, Québec.

Tous ceux qui s’abonneront maintenant à la *Bibliothèque Canadienne-française* recevront les trois livraisons déjà parues.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies*. Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l’unité. S’adresser à J.-A. Langlais ; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires*. Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz. et 25 cts l’unité.

S’adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catéchisme Provincial

Prix, franc de port : Broché, 55 centims l’exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Fougues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s’adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J.-B. CLOUTIER,

Approuvées par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—● RELIEUR ●—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.